Comptes consolidés semestriels résumés

Orano

30 juin 2019

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019 (*)	1 ^{er} semestre 2018 (**)
Chiffre d'affaires		1 654	1 713
Coût des produits et services vendus		(1 335)	(1 420)
Marge brute		318	293
Frais de recherche et développement		(47)	(44)
Frais commerciaux		(18)	(16)
Frais généraux	4	(52)	(35)
Autres produits opérationnels	4	14	10
Autres charges opérationnelles	4	(37)	(44)
Résultat opérationnel		179	163
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	7	(4)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		186	159
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		11	13
Coût de l'endettement financier brut		(128)	(78)
Coût de l'endettement financier net		(117)	(65)
Autres produits financiers		549	113
Autres charges financières		(317)	(390)
Autres produits et charges financiers	6	232	(277)
Résultat financier		115	(342)
Impôts sur les résultats	7	(24)	(27)
Résultat net des activités poursuivies		277	(210)
Résultat net de la période		277	(210)
Résultat net part du groupe		259	(205)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		18	(5)

^(*) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019.

^(**) Les données comparatives au 30 juin 2018 ont été retraitées pour tenir compte du changement de présentation des opérations de fin de cycle (cf. notes 4 et 25)

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019 (*)	1 ^{er} semestre 2018
Résultat net	277	(210)
Eléments non recyclables au compte de résultat	(63)	2
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(60)	(3)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	0	(0)
Quote-part des autres éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(3)	5
Eléments recyclables au compte de résultat	51	(87)
Ecarts de conversion	41	6
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	18	(103)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(7)	10
Quote-part des autres éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(11)	(85)
Résultat global	265	(294)
- Part du groupe	246	(289)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19	(5)

^(*) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019.

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2019 (*)	31 décembre 2018
,			
Actifs non courants		18 320	17 681
Goodwill	8	1 235	1 229
Immobilisations incorporelles	9	1 287	1 278
Immobilisations corporelles	9	8 220	8 120
Droit d'utilisation – contrats de location	10	65	-
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	11	131	139
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	11	7 140	6 693
Titres des coentreprises et entreprises associées	12	2	1
Autres actifs non courants	13	122	118
Actifs d'impôts différés	7	117	104
Actifs courants		5 427	4 859
Stocks et en-cours		1 503	1 301
Clients et comptes rattachés		672	625
Actifs sur contrats		84	97
Autres créances opérationnelles		675	657
Autres créances non opérationnelles		46	48
Impôts courants – actif		29	37
Autres actifs financiers courants	13	792	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	1 626	2 027
Total actif		23 747	22 540

^(*) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf. note 25).

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2019 (*)	31 décembre 2018
(en minions d'euros)			
Capital		132	132
Primes et réserves consolidées		1 266	1 007
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(201)	(138)
Gains et pertes latents sur instruments financiers		1	(10)
Réserves de conversion		(26)	(64)
Capitaux propres – part du groupe		1 173	927
Participations ne donnant pas le contrôle		(187)	(204)
Capitaux propres	15	986	723
Passifs non courants		13 468	12 799
Avantages du personnel	16	1 131	1 088
Provisions pour opérations de fin de cycle	11	7 975	7 881
Autres provisions non courantes	17	294	279
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	12	42	45
Dettes financières non courantes	18	3 963	3 494
Dettes de location non courantes	10	49	-
Passifs d'impôts différés	7	13	13
Passifs courants		9 294	9 017
Provisions courantes	17	1 993	1 933
Dettes financières courantes	18	943	922
Dettes de location courantes	10	18	_
Fournisseurs et comptes rattachés		688	652
Passifs sur contrats		4 611	4 514
Autres dettes opérationnelles		999	972
Autres dettes non opérationnelles		10	7
Impôts courants - passif		31	19
Total capitaux propres et passif		23 747	22 540

^(*) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf. note 25).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019 (*)	1 ^{er} semestre 2018
Résultat net de l'ensemble		277	(210)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des		257	245
titres de transaction de plus de trois mois			
Dotation nette (reprise nette) aux provisions		(131)	(76)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		240	269
Charge d'impôts (courants et différés)		24	27
Intérêts courus nets compris dans le coût de l'endettement financier		117	79
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	4 et 6	(381)	79
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	(7)	4
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées et quote-part des résultats versés des GIE		-	(5)
Autres éléments sans effet de trésorerie		19	(45)
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		414	366
Intérêts nets reçus (versés)		(60)	(97)
Intérêts nets versés sur dette de loyer		(1)	•
Impôts versés		(21)	(11)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		332	259
Variation du besoin en fonds de roulement		(95)	(43)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		237	215
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(229)	(209)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6	4
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(1)	-
Acquisitions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		(1 121)	(697)
Cessions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		1 053	688
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie	13	(300)	(349)
Prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées		-	(11)
Remboursement de prêts des coentreprises et entreprises associées		6	1
Acquisition d'autres actifs financiers		(3)	(17)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(589)	(591)
Augmentations de capital de la société mère		-	499
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		_	
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		_	(61)
Remboursement des dettes de loyer	10	(8)	-
Augmentation des dettes financières	18	742	4
Diminution des dettes financières	18	(314)	(23)
Variation des autres dettes financières	18	Ů	(68)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		420	351
Impact du changement de classification des fonds non monétaires	14	(460)	-
Impact des variations de taux de change		2	(2)
Variation de la trésorerie nette		(390)	(26)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		1 953	1 877
Trésorerie à la clôture	14	1 626	1 922
	• • •		
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	18	(63)	(72)

^(*) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	Nombre d'actions	Capital	Primes et Réserves consolid- ées	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Gains et pertes latents sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
1 ^{ER} JANVIER 2018		237 737 500	119	1 066	(164)	90	(79)	1 032	(192)	840
Résultat du 1 ^{er} semestre 2018				(205)				(205)	(5)	(210)
Autres éléments du résultat global					2	(93)	7	(84)	(0)	(85)
Résultat global				(205)	2	(93)	7	(289)	(5)	(294)
Dividendes distribués									(3)	(3)
Autres transactions avec les actionnaires	15	26 415 278	13	486				499	-	499
30 JUIN 2018 (*)		264 152 778	132	1 347	(162)	(3)	(72)	1 241	(200)	1 041
1 ^{ER} JANVIER 2019 (**)		264 152 778	132	1 007	(138)	(10)	(64)	927	(204)	723
Résultat du 1 ^{er} semestre 2019				259				259	18	277
Autres éléments du résultat global					(62)	11	39	(13)	1	(11)
Résultat global				259	(62)	11	39	246	19	265
Dividendes distribués Autres transactions avec les actionnaires				-				-	(3)	(3)
30 JUIN 2019		264 152 778	132	1 266	(201)	1	(26)	1 173	(187)	986

^(*) Dans le cadre de la première application d'IFRS 15, le groupe avait affiné certains chiffrages des ajustements IFRS 15 entre les capitaux propres publiés au 30 juin 2018 et ceux publiés au 31 décembre 2018. En conséquence, les capitaux propres au 30 juin 2018 ont été retraités par rapport à ceux présentés à hauteur de (15) millions d'euros.

^(**) Application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf. note 25).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2019

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

NOTE 1 - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Usine Philippe Coste

Les essais de fonctionnement de la nouvelle usine de conversion Philippe Coste se poursuivent à la date de clôture, en parallèle des premières productions. La montée en puissance de l'usine se fait de manière progressive, avec l'objectif d'atteindre en fin d'année un rythme mensuel de production correspondant à la capacité installée actuelle qui est de 7 500 tonnes/an. Cette dernière sera portée à 15 000 tonnes/an courant 2020 avec l'objectif d'atteindre au premier semestre 2021 une production mensuelle correspondant à cette nouvelle capacité installée.

Arrêt du contrat MFFF

La société MOX Services, détenue à 30% par Orano, s'est vu notifier le 10 octobre 2018 par la NNSA (National Nuclear Security Administration) une demande de résiliation pour convenance du contrat concernant la construction de l'usine de recyclage située à Savannah River (Caroline du Sud). Cette usine, appelée usine « MFFF » (MOX Fuel Fabrication Facility), devait contribuer au programme de désarmement nucléaire en recyclant 34 tonnes de plutonium militaire en combustible permettant de produire de l'électricité pour le réseau américain. Orano, partenaire minoritaire du consortium MOX Services en charge de la construction de l'usine, était en charge de la fourniture d'équipements de recyclage.

Une médiation en résolution des litiges opposant MOX Services et la NNSA (National Nuclear Security Administration) ainsi que sur les modalités de terminaison du contrat a été demandée par le Département de la Justice américaine (DOJ). Un accord déterminant le montant de la transaction que versera NNSA à MOX Services en règlement final des litiges et de la sortie du contrat est en cours de négociation. L'accord définitif de clôture et le règlement associé sont attendus avant fin 2019. Le groupe ne s'attend pas à un impact négatif lié à cet accord.

Financement

Le 9 avril 2019, Orano a procédé avec succès à sa première émission obligataire pour un montant de 750 millions d'euros à 7 ans (échéance 2026) avec un coupon annuel de 3,375% (rendement de 3,50% à l'émission).

En parallèle de cette émission obligataire, Orano a lancé une offre de rachat partiel portant sur les souches obligataires 2023 et 2024 qui avaient été émises par Areva. Le montant maximal d'acceptation de titres rachetés s'est élevé à 250 millions d'euros, intégralement prélevé sur la souche 2024.

Avec ces opérations, Orano a pu renforcer la situation de liquidité du groupe, renouveler son dispositif de financement à long-terme et ainsi optimiser le profil de sa dette.

Situation de liquidité

Au 30 juin 2019, la dette financière courante d'Orano s'élève à 943 millions d'euros et inclut notamment :

- La souche obligataire d'échéance novembre 2019 pour 750 millions d'euros ;
- des intérêts courus non échus pour 74 millions d'euros ;
- des concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs pour un montant de 63 millions d'euros.

Au-delà de 12 mois, la première échéance significative de dette est constituée par le remboursement d'une souche obligataire d'un montant de 500 millions d'euros arrivant à échéance le 4 septembre 2020.

Pour faire face à ces engagements et assurer la continuité d'exploitation à plus long terme, Orano dispose au 30 juin 2019 d'un montant de 2 386 millions d'euros, composée de 1 626 millions d'euros de disponibilités et équivalents de trésorerie (note 14) auquel il convient d'ajouter 760 millions d'euros d'actifs financiers de gestion de trésorerie (note 13). Cette position de trésorerie est renforcée par une ligne de crédit syndiqué, confirmée et non tirée, qui atteint depuis mars 2019 un montant de 940 millions d'euros. Cette facilité, signée avec un pool de onze banques internationales arrive à maturité en juillet 2022.

NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

Estimations et jugements

Pour établir ses états financiers consolidés, Orano doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Orano revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du groupe (cf. note 17) ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur du goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 8 et 9) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. note 16);
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle (cf. note 11) et, le cas échéant les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations,
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets et de leur disponibilité,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif,
 - les exigences de sûreté et évolutions réglementaires ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour travaux restant à effectuer, en particulier pour les filières de traitement des déchets non existantes à ce jour : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation (cf. note 17);
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels d'Orano (cf. note 17) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres actifs financiers.

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2019, arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2019, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2018.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- Orano applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice pour chaque juridiction fiscale. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôt spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme.
- La charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2018. En application de cette méthode, Orano a calculé la charge du 1er semestre 2019 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant les hypothèses actuarielles déterminées au 31 décembre 2018 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2019 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de la norme IFRS 16 d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, et du changement de présentation au compte de résultat de la gestion des opérations de fin de cycle. Ils ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2019.

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

Le groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétation publiés par l'IASB dont l'application est optionnelle ou non en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2019.

Normes IFRS 16 « Contrats de location », entrée en vigueur au 1er janvier 2019

Première application

La norme IFRS 16 « Contrats de location », adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017, remplace la norme IAS 17 et est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

IFRS 16 prévoit que toutes les locations doivent être comptabilisées au bilan du preneur, sous la forme d'un actif de « droit d'utilisation » et en contrepartie d'une dette financière.

Le groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée, ainsi que les mesures de simplification prévues par la norme. Ces dernières portent sur l'exclusion :

- des contrats de faible valeur,
- des contrats dont la durée résiduelle est inférieure à un an à la date de première application, et
- · des coûts directs initiaux des contrats.

La méthode de transition retenue consiste à considérer :

- d'une part, le passif locatif à hauteur de la valeur des paiements de loyer restant actualisée aux taux à la date de transition ;
- · d'autre part, l'actif relatif au droit d'utilisation pour un montant égal au passif locatif, minoré des loyers payés d'avance.

Par ailleurs, pour la détermination des taux d'actualisation, la durée de location retenue à la date de transition correspond à la durée résiduelle des contrats. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1er janvier 2019 s'établit ainsi à 4,3%.

Les contrats de location concernés portent essentiellement sur la location de biens immobiliers, de véhicules lourds et légers, de matériels industriels et d'équipements informatiques.

L'impact de l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 se traduit par l'inscription d'une dette de loyers et d'un actif de droit d'utilisation d'un montant de 50 millions d'euros (cf. note 25).

Réconciliation entre les loyers futurs minimaux au 31 décembre 2018 et la dette de location au 1er janvier 2019 :

(en millions d'euros)	
Loyers futurs minimaux au 31 décembre 2018	87
Contrats exemptés (*)	(12)
Effet de l'actualisation de la dette de location	(6)
Autres effets (**)	(19)
Dette de location au 1er janvier 2019	50

^(*) Les contrats exemptés incluent principalement le loyer du siège social actuel d'Orano dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 est inférieure à 12 mois. L'engagement résiduel de location au 30 juin 2019 s'élève à 6 millions d'euros.

Principes comptables

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan dès leur prise d'effet, par la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation enregistré en « Droits d'utilisation – contrats de location » et au passif par une dette enregistrée en « Dettes de location ». Un contrat contient un contrat de location s'il confère au groupe le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

A la date de prise d'effet du contrat, la dette de location correspond à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les paiements de location sont actualisés au taux marginal d'endettement. Le taux retenu, déterminé par devise et par maturité, correspond au taux que le preneur aurait eu à payer pour emprunter, sur une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif loué dans un environnement économique similaire.

La valeur du droit d'utilisation est déterminée à la date de prise d'effet du contrat de location à partir du montant initial de la dette de location auquel sont ajoutés, le cas échéant :

- les paiements d'avance faits au loueur, nets des avantages reçus du bailleur,
- les coûts directs initiaux : il s'agit des coûts marginaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état du bien loué ; ce montant est actualisé et enregistré en contrepartie d'une provision pour remise en état.

Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement du droit d'utilisation et une charge d'intérêt. Ce retraitement entraine la comptabilisation d'impôts différés. Dans le tableau des flux de trésorerie, seule la charge d'intérêt impacte les flux de trésorerie générés par l'activité.

Les loyers des contrats de location portant sur des actifs de faible valeur unitaire ou de courte durée sont comptabilisés directement en charges.

Le droit d'utilisation et la dette de loyers sont amortis sur la durée du contrat qui correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. La probabilité d'exercer une option de renouvellement ou de ne pas exercer une option de résiliation est déterminée par typologie de contrat ou au cas par cas sur la base des dispositions contractuelles et réglementaires, de la nature de l'actif sous-jacent, de sa spécificité et de son emplacement, le cas échéant.

^(**) Les autres effets comprennent principalement les contrats dont la date de prise d'effet est postérieure au 31 décembre 2018 (qui avaient été inclus dans les loyers futurs minimaux compte tenu de l'engagement pris au 31 décembre 2018) et les engagements hors bilan non présentés au 31 décembre 2018.

Autres normes, amendements et interprétations entrées en vigueur au 1er janvier 2019

- IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux », clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.
- Les amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé avec une pénalité symétrique » (date d'application : 1^{er} janvier 2019).
- Les amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise ».
- Les amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de régime ».
- Les améliorations annuelles 2015-2017: IAS 12 « Conséquences fiscales des paiements au titre des instruments financiers classés comme instruments de capitaux propres », IAS 23 « Coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif », et IFRS 3 et IFRS 11 « Intérêts précédemment détenus dans une joint operation ».

Ces amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du groupe.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire et non appliquées par anticipation

Au 30 juin 2019, il n'y a pas de textes adoptés par l'Europe et applicables par anticipation.

Changement de présentation des opérations de fin de cycle

En 2019, le groupe a opéré un changement de l'organisation des opérations de fin de cycle, en vertu duquel les activités de fin de cycle pour les installations nucléaires de base à l'arrêt sont désormais directement rattachées au secteur Corporate. Ce changement d'organisation amène désormais à présenter ces activités au sein du secteur « Corporate et autres » pour les besoins de l'information sectorielle.

En outre, il a été décidé de modifier la présentation au compte de résultat des opérations de fin de cycle de sorte à refléter la performance sur les activités de démantèlement des installations séparément des activités commerciales. Les coûts de démantèlement et de traitement des déchets, ainsi que les variations de provisions correspondantes sont ainsi présentés en Autres produits et charges opérationnels à compter du 1er janvier 2019. L'amortissement de l'actif de démantèlement est maintenu en marge brute.

Le compte de résultat du premier semestre 2018 a été retraité afin de refléter l'incidence de ce changement sur la période comparative (cf. note 25).

NOTE 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1^{er} semestre 2019

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	495	373	824	(39)	1 654
Ventes inter - secteurs	(3)	(5)	(41)	49	-
Chiffre d'affaires contributif	492	369	783	10	1 654
Résultat Opérationnel	179	44	(25)	(18)	179
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	-	7
Résultat Financier	-	-	-	-	115
Impôts sur les résultats	-	-	-	-	(24)
Résultat net	-	-	-	-	277
Excédent Brut d'Exploitation (note 5)	271	101	60	(27)	404
% du CA brut	54,8%	26,9%	7,2%	n.a.	24,4%

Sur le 1^{er} semestre 2019, le groupe a réalisé environ 51% de son chiffre d'affaires avec le groupe EDF.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle de la matière pour les secteurs Mines et Amont, et majoritairement à l'avancement pour le secteur Aval.

1^{er} semestre 2018

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	557	307	891	(42)	1 713
Ventes inter - secteurs	(2)	(19)	(29)	50	-
Chiffre d'affaires contributif	555	288	862	8	1 713
Résultat Opérationnel	226	(58)	41	(46)	163
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	-	(4)
Résultat Financier	-	-	-	-	(342)
Impôts sur les résultats	-	-	-	-	(27)
Résultat net	-	-	-	-	(210)
Excédent Brut	202	22	454	(77)	420
d'Exploitation (note 5) % du CA brut	323 58,0%	33 10,8%	151 16,9%	(77) n.a.	429 25,1%

Sur le 1^{er} semestre 2018, le groupe a réalisé environ 42% de son chiffre d'affaires avec EDF.

Le changement de présentation des opérations de fin de cycle n'a pas d'impact sur l'information sectorielle au 30 juin 2018.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

1er semestre 2019

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Autres	Total
France	174	212	573	10	969
Europe (hors France)	4	47	73	0	124
Amérique	98	61	81	0	241
Asie Pacifique	204	48	54	0	306
Afrique et Moyen orient	12		2	-	14
Total	492	369	783	10	1 654

1er semestre 2018

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Autres	Total
France	151	158	530	7	846
Europe (hors France)	55	30	76	0	161
Amérique	88	40	110	0	238
Asie Pacifique	249	60	145	0	453
Afrique et Moyen orient	12	0	2	-	14
Total	555	288	862	8	1 713

NOTE 4 - FRAIS GENERAUX ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Frais généraux

La variation de ces frais provient d'un changement dans la répartition analytique de certains coûts Corporate entre marge brute et frais généraux au second semestre 2018.

Autres produits opérationnels

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Profits sur cessions d'actifs non financiers	5	5
Autres produits	9	5
Total autres produits opérationnels	14	10

Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018 (*)
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(2)	(5)
Perte de valeurs sur autres actifs	-	(4)
Pertes sur cession d'actifs non financiers	(1)	(1)
Coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions pour opérations de fin de cycle (*)	(7)	(6)
Autres charges	(27)	(28)
Total autres charges opérationnelles	(37)	(44)

^(*) Les données comparatives au 30 juin 2018 ont été retraitées pour tenir compte du changement de présentation au compte de résultat des opérations de fin de cycle (cf. note 25).

Les pertes de valeurs sur autres actifs sont décrites dans la note 9.

Au 30 juin 2019, les autres charges comprennent à hauteur de 10 millions d'euros (contre 12 millions d'euros au 30 juin 2018) des charges liées au report des travaux de mise en exploitation des sites miniers d'Imouraren et de Trekkopje, ainsi qu'à l'entretien d'infrastructures.

NOTE 5 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Résultat Opérationnel	179	163
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	48	53
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	200	193
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des droits d'utilisation – contrats de location	9	
Dépréciations des éléments d'actif circulant nettes de reprises	2	4
Dotations aux provisions nettes de reprises (*)	(131)	(74)
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	97	91
Excédent Brut d'Exploitation	404	429

^(*) y compris les dotations et reprises de provisions sur avantages du personnel et pour opérations de fin de cycle

NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut à fin juin 2019 comprend les charges d'intérêts relatives aux emprunts obligataires pour un montant de 82 millions d'euros (contre 78 millions d'euros au 30 juin 2018) ainsi que la soulte du rachat partiel de la souche 2024 réalisé en avril 2019 pour 32 millions d'euros.

La charge d'intérêts relatifs à IFRS 16 encourue sur le premier semestre 2019 s'élève à 2 millions d'euros.

Autres charges et produits financiers

	1 ^{er}	1 ^{er}
(en millions d'euros)	semestre 2019	semestre 2018
Variation de juste valeur par résultat des actifs financiers de couverture	377	(82)
Dividendes reçus	166	92
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs de couverture	5	12
Effets des changements de taux d'actualisation et d'inflation	(9)	(67)
Effets des révisions d'échéanciers	-	-
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(156)	(148)
Part liée aux opérations de fin de cycle	383	(193)
Résultat de change	(1)	7
Variation de juste valeur par résultat des titres non dédiés	(0)	(1)
Intérêts sur avances	(29)	(25)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(9)	(10)
Charges de désactualisation des dettes et autres provisions	(69)	(46)
Autres produits financiers	1	1
Autres charges financières	(44)	(11)
Part non liée aux opérations de fin de cycle	(151)	(84)
Autres charges et produits financiers	232	(277)

Les autres charges financières sont principalement constituées du report / déport sur les instruments financiers de couverture.

NOTE 7 - IMPOTS

La charge d'impôt atteint 24 millions d'euros au premier semestre 2019.

NOTE 8 - GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecarts de conversion et autres	30 juin 2019
Mines	840				6	847
Amont	161					161
Aval	227				0	228
Total	1 229	-	-	-	6	1 235

Compte tenu des conditions dégradées du marché de l'uranium, le groupe procède à des tests de perte de valeur du goodwill des groupes d'UGT Mines et Amont à chaque arrêté comptable.

Mines

La valeur recouvrable du groupe d'UGT de la BU Mines est déterminée à partir de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit au plus tard jusqu'en 2041), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,50% et 11,60% (entre 7,65% et 11,60% au 31 décembre 2018) et sur la base des taux de change au 30 juin 2019.

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant, pour la composante fixe du carnet de commandes, les prix fixés contractuellement et, pour la composante variable, les prix de marché basés sur la courbe prévisionnelle de prix établie par Orano. La courbe prévisionnelle de prix est également utilisée pour la partie des ventes non encore contractualisée. Cette courbe de prix est fondée notamment sur la vision d'Orano de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à l'horizon de la courbe et à la politique d'achat des électriciens concernés). La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour en novembre 2018 afin de tenir compte de l'analyse d'Orano concernant les évolutions prévisibles du parc nucléaire, la politique d'achat des électriciens et l'évolution des ressources, tant d'un point de vue de la production que des ressources secondaires. Les conditions de marché sur le 1er semestre 2019 ne conduisent pas à remettre en cause cette courbe de prix.

La valeur d'utilité ainsi déterminée est supérieure à la valeur nette comptable et le test n'entraine donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs du groupe d'UGT de la BU Mines se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 110 millions d'euros,
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14) : 252 millions d'euros,
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano sur toute la période des plans d'affaires : 410 millions d'euros.

Sur ce dernier point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Prises une à une ou cumulées, ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill alloué au groupe d'UGT de la BU Mines.

Amont

Dans le secteur Amont, le goodwill est porté par l'UGT Enrichissement. La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu de l'exploitation des actifs industriels, sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels à 6,70% (inchangé par rapport au 31 décembre 2018) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,14 correspondant au taux de clôture du 30 juin 2019 (1,15 au 31 décembre 2018).

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant, pour la composante fixe du carnet de commandes, les prix fixés contractuellement et, pour la composante variable, les prix de marché basés sur la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par Orano. La courbe prévisionnelle de prix est également utilisée pour la partie des ventes non encore contractualisée. Cette courbe de prix est fondée notamment sur la vision d'Orano de l'évolution de l'offre (capacités d'enrichissement, stocks et ressources secondaires) et de la demande d'uranium enrichi (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à l'horizon de la courbe et à la politique d'achat des électriciens concernés).

Le test de perte de valeur pratiqué au 30 juin 2019 n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation du goodwill.

Le test est très sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS). La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 283 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14): 161 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieurs d'un dollar par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano : 33 millions d'euros

Sur ces trois sensibilités, seule la dégradation du taux d'actualisation entrainerait une dépréciation du goodwill.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

Droits miniers Concessions & brevets	0 318	0	(0)	(0) (4)	0	0	0 314
Logiciels Autres	34 71	0 0	(0)	(2) (8)	1 -	0 -	33 63
En cours Total	54 1 278	7 26	(0)	(48)	(8) 1	30	53 1 287

^(*) Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le premier semestre

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

		Dotations nettes					
	0.4		aux				
	31 décembre			amortissements/ Pertes de valeur	Autres	Ecarts de	
(en millions d'euros)	2018	Acquisition	Cession				30 juin 2019
Terrains	73	-	(0)	(0)	0	2	73
Constructions	893	0	(0)	(21)	4	6	883
Installations, matériels et outillage industriels	5 205	10	(0)	(152)	9	23	5 094
Actifs de démantèlement	575	-	-	(14)	30	0	591
Autres	265	1	(0)	(12)	21	3	279
En cours	1 109	213	(3)	(2)	(20)	2	1 299
Total	8 120	224	(4)	(200)	44	36	8 220

^(*) Perte de valeur non significative sur le premier semestre 2019

ACTIFS MINIERS

Compte tenu de la sensibilité des tests aux indicateurs de marché, des tests de perte de valeur des actifs corporels et incorporels des sites miniers et industriels (constitutifs des UGT du secteur Mines) ont été réalisés au 30 juin 2019.

Actifs miniers en Namibie - Trekkopje

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois les infrastructures minières et celles de l'usine de dessalement.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. Celle-ci est déterminée sur la base de son plan d'affaires actualisé à un taux de 7,50% (contre 7,65% au 31 décembre 2018). Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels de la mine de Trekkopje a fait l'objet d'une perte de valeur à hauteur de 7 millions d'euros au 31 décembre 2018 et d'une perte de valeur complémentaire non significative au 30 juin 2019, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre. Après prise en compte de la perte de valeur sur les actifs miniers, la valeur comptable des actifs miniers de Trekkopje s'élève à 47 millions d'euros au 30 juin 2019 (contre 48 millions d'euros au 31 décembre 2018).

ACTIFS INDUSTRIELS DE L'UGT CONVERSION

L'UGT Conversion incluant les actifs industriels (Comurhex I, Comurhex II Malvési et Philippe Coste) fait l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture compte tenu des conditions dégradées du marché de l'uranium.

La valeur d'utilité de l'UGT Conversion est évaluée au 30 juin 2019 en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2018), un taux de change euro/dollar américain de 1,14 correspondant au taux du 30 juin 2019 (contre 1,15 au 31 décembre 2018) et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par Orano de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Le test de perte de valeur réalisé au 30 juin 2019 n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire sur le 1er semestre 2019.

Par ailleurs, le résultat du test reste sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme de la conversion. La valeur d'utilité des actifs industriels de la conversion se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- un taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base (soit 7,2% au lieu de 6,7%) : (28) millions d'euros
- un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14) : (97) millions d'euros
- des hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par kilogramme d'uranium converti par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano : (79) millions d'euros

Toute réalisation de ces hypothèses impliquerait un complément de perte de valeur.

ACTIFS INDUSTRIELS DE l'UGT ENRICHISSEMENT

Le test de perte de valeur de l'UGT Enrichissement, qui porte également le goodwill, n'a pas amené à constater de perte de valeur (cf. note 8).

NOTE 10 - CONTRATS DE LOCATION

DROIT D'UTILISATION – CONTRATS DE LOCATION

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2019	Nouveaux contrats	Réduction / sorties de contrats	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur	Autres Ecarts de variations conversion	30 juin 2019
Actifs immobiliers	34	21		(6)	0	49
Autres actifs	16	3	(0)	(3)	(0)	16
Total	50	24	(0)	(9)	0	65

Les nouveaux contrats des actifs immobiliers concernent les droits d'utilisation relatifs au nouveau siège social du groupe. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée lors de la première application d'IFRS 16, ni sur le premier semestre 2019.

NOTE 11 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	Valeurs au 31 décembre 2018	Reprises utilisées	Désactual- isation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	
Provisions pour démantèlement	5 051	(56)	99	13	5 106
Provisions pour Reprise et Conditionnement des Déchets	1 156	(30)	22	0	1 149
Provisions pour gestion long terme des déchets et surveillance des sites	1 367	(8)	29	21	1 409
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 575	(94)	150	33	7 664
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	306	(3)	6	2	311
Total provisions pour opérations de fin de cycle	7 881	(97)	156	35	7 975

^(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Au 30 juin 2019, les reprises utilisées pour (97) millions d'euros correspondent aux dépenses des opérations de fin de cycle effectuées par le groupe sur le premier semestre.

Les changements d'hypothèses, révisions de devis et autres variations pour +35 millions comprennent :

- les impacts de changement de taux d'actualisation et d'inflation pour +40 millions d'euros (dont +39 millions d'euros sur le périmètre Loi) imputés à hauteur de 31 millions d'euros en actifs de démantèlement et 9 millions d'euros en résultat financier :
- les variations de devis pour +6 millions d'euros principalement liées à la mise à jour des hypothèses de volumes de colis augmentant les charges de transports et stockage ;
- les dépenses relatives aux travaux réalisés sur des installations financées par des tiers pour (10) millions d'euros.

Taux d'actualisation

Orano a retenu, au 30 juin 2019, une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,45% et un taux d'actualisation de 3,75% (contre respectivement 1,60% et 3,95% au 31 décembre 2018).

La révision du taux d'actualisation est fonction des taux de marché et des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long terme.

Au 30 juin 2019, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 25 bps au taux utilisé (3,75%) aurait pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de -387 millions d'euros ou de +425 millions d'euros.

ACTIFS DE FIN DE CYCLE

Les actifs de fin de cycle comprennent deux postes :

- Les actifs de démantèlement quote-part groupe qui sont classés au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 9)
- Les actifs de démantèlement quote-part tiers décrits dans cette note.

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2018	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désactual- isation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 30 juin 2019
Actifs de démantèlement – part tiers (loi *)	135	(10)	2	0	126
Actifs de démantèlement – part tiers (hors loi *)	4	-	1	-	5
Total actifs quote-part tiers	139	(10)	3	0	131

^(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond au financement attendu de la part des tiers contribuant au démantèlement de certaines installations.

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur nette	Valeur de	Valeur nette	Valeur de
	comptable	marché	comptable	marché
Portefeuille de titres dédiés	6 902	7 057	6 457	6 561
Créances liées aux opérations de fin de cycle	238	238	236	236
Total actifs financiers de couverture	7 140	7 295	6 693	6 797
Dont actifs financiers de couverture (loi *)	7 077	7 232	6 630	6 734
Dont actifs financiers de couverture (hors loi *)	63	63	63	63

^(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord (modifié en 2015 et 2018) pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

Le compte d'actifs financiers de couvertures inclut par ailleurs deux créances, l'une sur le CEA, l'autre sur EDF, résultant du surfinancement de l'ANDRA assumé par Orano entre 1983 et 1999 (paiements par Orano de contributions réparties entre les exploitants nucléaires au-delà de sa quote-part).

Au 30 juin 2019 et au périmètre des obligations de fin de cycle relevant des articles L594-1 et suivants du code de l'environnement, les entités juridiques composant Orano présentaient un taux de couverture de 96% des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés (contre 91% au 31 décembre 2018). Ce ratio de couverture est déterminé comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 664	7 575
Actifs quote-Part Tiers (loi*)	126	135
Actifs financiers de couverture en valeur de marché (loi*)	7 232	6 734
Couverture des opérations de fin de cycle (loi *)	7 358	6 869
(Déficit)/Surplus de couverture (loi*)	(306)	(706)
Ratio de couverture (loi*)	96%	91%

^(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

NOTE 12 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Cominak	(2)	(5)
ETC	8	3
SI-nerGIE	(0)	(1)
ANADEC	(0)	(0)
Interim Storage Partners	-	-
Total	7	(4)

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Cominak	-	-
ETC	-	-
SI-nerGIE	0	0
ANADEC	0	0
Interim Storage Partners	2	1
Total	2	1

QUOTE-PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Cominak	14	13
ETC	27	32
SI-nerGIE	-	-
ANADEC	-	-
Interim Storage Partners	-	-
Total	42	45

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dérivés sur opérations de financement	39	37
Autres	83	81
Total	122	118

Les autres actifs non courants comprennent des stocks d'uranium immobilisés et des dépôts afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger pour 47 millions d'euros au 30 juin 2019 (contre 45 millions d'euros au 31 décembre 2018).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dérivés sur opérations de financement	18	46
Actifs financiers de gestion de trésorerie	760	-
Autres	14	20
Total	792	66

L'augmentation des actifs financiers de gestion de trésorerie est due au reclassement des fonds classés en équivalents de trésorerie au 31 décembre 2018 pour 460 millions d'euros (cf. note 14) ainsi qu'au placement, à hauteur de 300 millions d'euros, d'une partie des montants relatifs à la nouvelle émission obligataire et au rachat partiel de la souche 2024.

NOTE 14 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Disponibilités	945	963
Equivalents de trésorerie	681	1 064
Valeur nette	1 626	2 027

Au 30 juin 2019, les disponibilités comprennent une trésorerie non immédiatement disponible pour le groupe à hauteur de 173 millions d'euros (contre 132 millions d'euros au 31 décembre 2018) essentiellement liée à des restrictions règlementaires pour 52 millions d'euros et juridiques à l'étranger pour 121 millions d'euros.

Suite à l'entrée en vigueur le 21 janvier 2019 du règlement européen UE 2017/1131, des fonds classés en équivalents de trésorerie au 31 décembre 2018 ont été reclassés pour 460 millions d'euros en actifs financiers de gestion de trésorerie (cf. note 13 et tableau des flux de trésorerie).

NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES

Capital

La répartition du capital d'Orano s'établit de la manière suivante :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Etat français	50% + 1 action	50% + 1 action
AREVA SA	20%	20%
Natixis (*)	10%	10%
Caisse des Dépôts (*)	10%	10%
CEA	1 action	1 action
MHI	5%	5%
JNFL	5%	5%
Total	100%	100%

(*) Dans le cadre d'un contrat de fiducie et à titre de sûreté pour le compte de certains prêteurs d'AREVA SA, AREVA SA a transféré 10 % du capital d'Orano SA à la Caisse des Dépôts et 10 % du capital d'Orano SA à Natixis. En application du pacte d'actionnaires, il a néanmoins été convenu que les droits de vote dont disposent la Caisse des Dépôts et Natixis seront exercés exclusivement selon les instructions données par AREVA SA, dans le respect des dispositions du pacte.

Autres transactions avec les actionnaires sur le 1er semestre 2018

Le Conseil d'Administration d'Orano SA a constaté le 26 février 2018 la réalisation de l'augmentation de capital réservée à Japan Nuclear Fuel Limited (JNFL) et Mitsubishi Heavy Industries, Ltd. (MHI) d'un montant total de 500 millions d'euros.

NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements au 30 juin 2019 s'établit à 1,0 % pour la zone Euro (contre 1,6% au 31 décembre 2018) et à 3,5% pour la zone US (contre 4,0% au 31 décembre 2018).

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 30 juin 2019 (en millions d'euros)	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémen taires	Total
Dette actuarielle	99	336	7	760	48	1 250
Juste valeur des actifs de couverture	-	1	-	73	45	119
Montant net comptabilisé	99	335	7	687	3	1 131

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

(en millions d'euros)	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémen taires	Total
Dette actuarielle au 31 décembre 2018	88	317	7	747	47	1 205
		317		747	41	1 203
Coûts des services rendus de la période	1	8	-	8	-	17
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)		-	-	-		_
Cessations/Liquidation/Réductions de plan	-	-	-	-	-	
Coût d'actualisation	1	2	-	6	-	9
Prestations payées sur l'année	(1)	(9)	-	(33)	(1)	(44)
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-
Acquisitions/Fusion Transfert	-	-	-	-	-	-
Transfert de régime	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels	10	18	-	33	2	64
Écarts de change	-	-	-	-	-	-
Dette actuarielle au 30 juin 2019	99	336	7	760	48	1 250

NOTE 17 - AUTRES PROVISIONS

	31			Provisions		
	décembre		Provisions	devenues	Autres	30 juin
(en millions d'euros)	2018	Dotations	utilisées	sans objet	variations *	2019
Réaménagement des sites miniers	279	8	(4)	-	11	294
Autres provisions non courantes	279	8	(4)	-	11	294
Restructurations et plans sociaux	63	-	(22)	-	-	41
Provisions pour contrats déficitaires	161	6	(10)	(20)	(0)	137
Travaux restant à effectuer	1 381	31	(20)	(1)	61	1 453
Autres provisions	328	28	(5)	(3)	14	362
Provisions courantes	1 933	65	(57)	(24)	76	1 993
Total provisions	2 212	73	(61)	(24)	87	2 287

^{*} Dont 69 millions d'euros de désactualisation

PROVISIONS POUR CONTRATS DEFICITAIRES

Pour l'activité conversion, l'écoulement du carnet sur le premier semestre et la remontée des projections du cours spot ont conduit à des reprises de provisions pour contrats déficitaires pour 20 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Au 30 juin 2019, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges ;
- · des provisions pour garanties données aux clients ;
- · des provisions pour assainissement courant ;
- · des provisions pour risques ;
- des provisions pour charges.

NOTE 18 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2019	31 décembre 2018
Emprunts obligataires (*)	3 756	788	4 544	4 073
Emprunts auprès des établissements de crédits	5	-	5	4
Avances rémunérées	150	-	150	143
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	63	63	74
Instruments financiers dérivés	8	59	67	52
Dettes financières diverses	44	33	78	70
Total	3 963	943	4 906	4 415

^(*) après gestion des risques de taux

Au 30 juin 2019, les dettes financières comprennent notamment :

- un encours d'emprunts obligataires pour une valeur comptable de 4 471 millions d'euros, et des intérêts courus non échus pour 74 millions d'euros,
- un compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 50 millions d'euros.

VARIATIONS DES DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	
Valeur au 31 décembre 2018	4 415
Flux de trésorerie	404
Flux non monétaires :	
Intérêts courus non échus sur emprunts	57
Ecarts de conversion	27
Autres variations	4
Valeur au 30 juin 2019	4 906

Réconciliation des flux de trésorerie des dettes financières entre la note des Dettes Financières et les flux liés aux opérations de financement :

(en millions d'euros)	
Flux de trésorerie des Dettes Financières	404
Intérêts versés	42
Instruments financiers - actif	(29)
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	10
Flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	427

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Valeur au bilan			Nominal			
d'émission	(en millions d'euros)	Devises	(en millions de devises)	Taux nominal	Echéances	
23-sept-09	771	EUR	750	4,875%	Septembre 2024	
06-nov-09	715	EUR	750	4,375%	Novembre 2019	
22-sept-10	758	EUR	750	3,50%	Mars 2021	
04-avr-12	199	EUR	200	TEC10+2,125%	Mars 2022	
04-sept-13	510	EUR	500	3,25%	Septembre 2020	
20-mars-14	777	EUR	750	3,125%	Mars 2023	
23-avril-19	740	EUR	750	3,375%	Avril 2026	
Total	4 471					

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 4 664 millions d'euros au 30 juin 2019.

NOTE 19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES

30 juin 2019

<u>Actif</u>

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs au coût amorti	Actifs à la juste valeur par résultat	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	7 262	33	751	6 479	7 385
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 140		(*) 707	6 433	7 295
Autres actifs non courants	122	33	44	46	90
Actifs courants	3 810	616	2 077	1 104	3 182
Clients et comptes rattachés	672		672		672
Autres créances opérationnelles	675	585	69	21	89
Autres créances non opérationnelles	46	43	2		2
Autres actifs financiers courants	792		14	778	792
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 626		1 320	306	1 626
Total actif	11 073	662	2 828	7 583	10 566

^(*) dont FCP obligataires détenus jusqu'à échéance pour 461 millions d'euros et dont la juste valeur s'élève à 616 millions d'euros.

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

(en millions d'euros)	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
Actifs non courants	6 608	479	7	7 094
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 608	440	-	7 048
Autres actifs financiers non courants	-	39	7	46
Actifs courants	1 066	38	-	1 104
Autres créances opérationnelles	-	21	-	21
Autres actifs financiers courants	760	18	-	778
Trésorerie et équivalents de trésorerie	306	-	-	306
Total actif	7 675	518	7	8 199

Passif et capitaux propres

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Passifs non financiers	au coût	Passifs à la juste valeur par résultat (*)	Juste valeur des passifs financiers
Passifs non courants	4 012	-	4 004	8	4 196
Dettes financières non courantes	3 963	-	3 955	8	4 147
Dettes de location non courantes	49		49		49
Passifs courants	2 658	269	2 292	85	2 386
Dettes financières courantes	943	-	887	56	952
Dettes de location courantes	18		18		18
Fournisseurs et comptes rattachés	688	-	688	-	688
Autres dettes opérationnelles	999	280	691	29	719
Autres dettes non opérationnelles	10	1	9	-	9
Total passif	6 671	281	6 297	93	6 583

^(*) Niveau 2

31 décembre 2018

<u>Actif</u>

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs au coût amorti	Actifs à la juste valeur par résultat	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	6 811	33	699	6 079	6 882
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle Autres actifs non courants	6 693 118		658 (*) 41	6 035 44	6 797 85
Actifs courants	3 424	625	2 167	632	2 799
Clients et comptes rattachés	625		625		625
Autres créances opérationnelles	657	579	56	22	78
Autres créances non opérationnelles	48	46	2		2
Autres actifs financiers courants	66		21	46	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 027		1 463	564	2 027
Total actif	10 234	657	2 866	6 711	9 681

^(*) dont FCP obligataires détenus jusqu'à échéance pour 372 millions d'euros et dont la juste valeur s'élève à 476 millions d'euros.

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

(en millions d'euros)	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
Actifs non courants	6 308	240	7	6 555
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 308	203		6 511
Autres actifs financiers non courants		37	7	44
Actifs courants	564	68		632
Autres créances opérationnelles		22		22
Autres actifs financiers courants		46		46
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564			564
Total actif	6 872	309	7	7 187

Passif et capitaux propres

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par résultat (*)
Passifs non courants	3 494		3 489	5
Dettes financières non courantes	3 494		3 489	5
Passifs courants	2 551	214	2 251	87
Dettes financières courantes	922		883	39
Fournisseurs et comptes rattachés	652		652	
Autres dettes opérationnelles	972	213	710	48
Autres dettes non opérationnelles	6	1	6	
Total passif	6 045	214	5 740	91

Juste valeur des passifs financiers		
	3 399	
	3 399	
	2 354	
Juste v des pa finan	938	
	652	
	758	
	6	
	5 753	

NOTE 20 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère Orano SA et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Les transactions avec les parties liées comprennent :

- les opérations courantes réalisées avec les sociétés non consolidées, les entreprises associées, les coentreprises et en particulier, les sociétés contrôlées par l'Etat ;
- · les rémunérations brutes et avantages attribués aux administrateurs et membres du Comité exécutif.

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2018.

^(*) Niveau 2

NOTE 21 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

(en millions d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
ENGAGEMENTS DONNES	452	426
Engagements donnés liés à l'exploitation	357	330
Garanties de marché données	321	296
 Autres garanties liées à l'exploitation 	36	34
Engagements donnés liés au financement	81	80
Autres engagements donnés	14	16
ENGAGEMENTS RECUS	108	108
Engagements reçus liés à l'exploitation	108	108
Engagements reçus liés au financement	-	-
Autres engagements reçus	-	-
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	1 363	1 338

NOTE 22 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Orano est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités, dont les plus significatives sont résumées ci-après.

GADOULLET

Le 6 octobre 2016, Mr Jean-Marc Gadoullet a assigné les sociétés AREVA SA et Orano Cycle SA devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au groupe Orano au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et Orano Cycle SA considèrent que les prétentions de Mr Gadoullet sont infondées et ont contesté, à titre liminaire, la compétence du Tribunal de Grande Instance pour connaître de ce litige. Le Tribunal n'a pas suivi cette position et s'est déclaré compétent par jugement en date du 6 février 2018. Cette décision a été confirmée en appel. La procédure judiciaire s'est donc poursuivie devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Les parties sont convenues d'une médiation judiciaire, actuellement en cours.

URAMIN

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire Uramin. AREVA SA, l'ancienne holding du groupe AREVA, s'était portée partie civile dans le cadre de cette instruction à la suite d'un « avis à victime » reçu en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

COMUF

Le 30 janvier 2019, une association d'anciens travailleurs a assigné la COMUF (Compagnie Minière d'Uranium de Franceville), filiale d'Orano Mining, devant le Tribunal Civil de Libreville (Gabon) en alléguant une atteinte à la sécurité d'anciens travailleurs qui auraient été exposés à des produits chimiques et rayonnements ionisants issus de la matière uranifère. Toutefois, lors de l'audience de mise en l'état du 12 mars 2019, les demandeurs se sont désistés de l'instance qu'ils avaient introduite, souhaitant reprendre l'ensemble du dossier.

ENQUETES

La Société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet National Financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011, ainsi que depuis le 27 août 2018, d'une enquête sur les circonstances de l'octroi de licences minières en Mongolie. Dans le cadre de ces procédures judiciaires, aucune entité du groupe Orano n'est à ce jour mise en cause.

En outre, le groupe, comprenant un grand nombre d'entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des audits de la part des autorités fiscales. Plusieurs audits ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale ont été engagés ou sont actuellement en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu, à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

NOTE 23 - CARNET DE COMMANDES

Au 30 juin 2019, le carnet de commandes d'Orano s'élève à 31,0 milliards d'euros.

NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes du groupe.

NOTE 25 - PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 ainsi que le changement de présentation au compte de résultat des opérations de fin de cycle avec le reclassement des coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions pour opérations de fin de cycle de la « marge brute » vers les « autres charges opérationnelles » (cf. note 2).

PASSAGE BILAN PUBLIE AU 31 DECEMBRE 2018 VERS BILAN RETRAITE AU 1^{ER} JANVIER 2019

ACTIF	31 décembre 2018	Ajustements	1 ^{er} janvier 2019
(en millions d'euros)	Publié	IFRS 16	Retraité
ACTIFS NON COURANTS	17 681	50	17 731
Goodwill	1 229		1 229
Immobilisations incorporelles	1 278		1 278
Immobilisations corporelles	8 120		8 120
Droit d'utilisation – contrats de location	-	50	50
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	139		139
Actifs financiers de couverture des opérations de	6 602		6 602
fin de cycle	6 693		6 693
Titres des coentreprises et entreprises associées	1		1
Autres actifs non courants	118		118
Actifs d'impôts différés	104		104
ACTIFS COURANTS	4 859		4 859
Stocks et en-cours	1 301		1 301
Clients et comptes rattachés	625		625
Actifs sur contrats	97		97
Autres créances opérationnelles	657		657
Autres créances non opérationnelles	48		48
Impôts courants – actif	37		37
Autres actifs financiers courants	66		66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 027		2 027
TOTAL ACTIF	22 540	50	22 590

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	31 décembre 2018 Publié	Ajustements IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019 Retraité
CAPITAUX PROPRES	723		723
PASSIFS NON COURANTS	12 799	34	12 834
Avantages du personnel	1 088		1 088
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 881		7 881
Autres provisions non courantes	279		279
Quote-part de situation nette déficitaire des	45		45
coentreprises et entreprises associées			
Dettes financières non courantes	3 494		3 494
Dettes de location non courantes	-	34	34
Passifs d'impôts différés	13		13
PASSIFS COURANTS	9 017	16	9 033
Provisions courantes	1 933		1 933
Dettes financières courantes	922		922
Dettes de location courantes	-	16	16
Fournisseurs et comptes rattachés	652		652
Passifs sur contrats	4 514		4 514
Autres dettes opérationnelles	972		972
Autres dettes non opérationnelles	7		7
Impôts courants – passif	19		19
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	22 540	50	22 590

PASSAGE COMPTE DE RESULTAT PUBLIE VERS COMPTE DE RESULTAT RETRAITE AU 30 JUIN 2018

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	Changement d'organisation	1 ^{er} semestre 2018
Chiffre d'affaires	1 713		1 713
Coût des produits et services vendus	(1 425)	5	(1 420)
Marge brute	288	5	293
Frais de recherche et développement	(44)		(44)
Frais commerciaux	(16)		(16)
Frais généraux	(35)		(35)
Autres produits opérationnels	10		10
Autres charges opérationnelles	(39)	(5)	(44)
Résultat opérationnel	163	-	163
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(4)		(4)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées	159	-	159
Résultat financier	(342)	-	(342)
Impôts sur les résultats	(27)	-	(27)
Résultat net des activités poursuivies	(210)	-	(210)
Résultat net de la période	(210)	-	(210)